

Conseil d'école du 6 novembre 2017 – école de Saint Paul

Présents : Mme Rouchut (Maire), Mme Pachaud (adjointe chargée des affaires scolaires).
M. Reymbaut (Inspecteur HV7) , Mme Coussy (employée communale)
Mmes Buthaud, Desroches, Nelias, Cany , Achard, Mrs. Largillière, Grandjean (parents d'élèves).
Mme Reyné . M . Longequeue, (DDEN).
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Stienne Amory, Mr Martin et Rebérat (Enseignants).
Manon Dubois, Lucie Lambert (représentants des élèves).

Absents : M. Chabrely (DDEN)

Sommaire:

- Résultats des élections
- Règlement intérieur du Conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Effectif et répartition des classes.
- Les comptes 2016-2017 de la Coop USEP
- Agenda de l'année
- Présentation des différents projets
- Les activités pédagogiques complémentaires
- Les travaux de l'école – aménagement de la cour
- Questions diverses

Conseil d'école du 27 juin 2017

- Le compte rendu du conseil d'école du 16 juin 2017 est validé à l'unanimité.

Résultats aux élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'électeurs inscrits : 171 ; Nombre de votants : 107 ; Bulletins blancs ou nuls : 15
Suffrages exprimés : 92 ; Nombre de sièges à pourvoir : 6

Elus titulaires :

Buthaud Hélène, Cany Sandrine, Soirat Sabine, Largillière Alexandre, Nelias Karine, Delsuc Ludivine

Elus suppléants :

Grandjean Olivier, Achard Magali, Desroches Charlotte, Boireau Aline

Elections des délégués des élèves au conseil des enfants :

Sont élus délégués : Tom Lambert(CP), Erine Astre(CP), Valentin Autret (CE1), Odalrick Augis(CE1), Yanis Lambert(CE2), Eva Domeneghetty(CE2), Lucie Lambert(CM1), Svenhild Augis(CM1), Manon Dubois(CM2), Luna Chopin (CM2)

Représentant des élèves au conseil d'école

Les 4 élèves de CM viendront en alternance (par 2) au conseil d'école.

Règlement intérieur du Conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

Question des parents : *Peut-on préciser les horaires de sortie des classes ?*

En maternelle, les enfants sont remis aux parents à 16H. En élémentaire, les cours s'arrêtent à 16H, il faut ensuite prendre en compte le mouvement de sortie qui peut s'échelonner sur plusieurs minutes (11h30, le mercredi ; 15h30 le vendredi)

Constat de rentrée et prévisions

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
19	9	13	10	22	21	14	18	126

Répartition par classe :

Karine Martin: PS : 19 élèves

Nadège Martinez : MS-GS : 22 élèves

Emmanuelle Brissard : CP-CE1 : 20 élèves

Séverine Stienne-Amory : CE1-CE2 : 21 élèves

Fabien Martin: CE2/CM1- 20 élèves

Michel Rebérat: CM1/CM2 : 24 élèves

Constat de rentrée

Constats : augmentation du nombre d'élèves par rapport à la rentrée 2016 (+3) mais augmentation moins importante que prévue

En maternelle : augmentation du nombre d'élèves (+8)

Elémentaires : baisse du nombre d'élèves (-5)

Prévision de rentrée en PS

Le différentiel entre les naissances déclarées sur la commune et le nombre d'enfants entrant en PS, 3 ans après, est toujours positif (2 à 5 enfants, en plus)

Prévision de rentrée pour 2018

7 naissances enregistrées sur la commune en 2015

- A la vue des observations des années précédentes : estimation d'une rentrée pour 10 élèves en septembre 2018.
- Départ des CM2 vers le collège : probablement 17 élèves.
- Etant donné, le solde migratoire qui pourrait être positif, l'effectif de l'école devrait diminuer l'année prochaine (de 4 à 5 enfants)

Conseil des enfants

Les délégués ont relevé le problème des papiers de goûter non mis à la poubelle le soir et proposent une organisation et des sanctions en cas de non respect ; allant du ramassage des papiers dans la cour, jusqu'à l'interdiction de goûter pendant 3 jours, ou en exigeant des goûters qui ne soient pas en sachets. La municipalité, qui gère ce temps de la garderie, est favorable à cette demande.

Hall : Les enfants aimeraient qu'il y ait moins de luminosité quand ils regardent le TBI et souhaiteraient des rideaux sur la porte d'entrée. La mairie doit vérifier si la pose de rideaux est réalisable compte tenu qu'il s'agit d'une issue de secours.

Cour de récréation du haut : les enfants souhaiteraient une marelle peinte, le tracé d'un mini terrain de tennis, de pouvoir jouer dans le talus et des arbres dans la cour de l'école.

Madame la Maire informe que ces demandes, ainsi que celles formulées en juin ont bien été notées, qu'il faudra faire un tri, et qu'il n'y aura pas de travaux avant avril, mais que des arbres pourraient être plantés en novembre en fonction des conditions météo et du budget..

Présentation des comptes de la Coop-USEP Saint Paul

Les comptes et le bilan ont été présentés lors de l'Assemblée Générale.

Le comité directeur de la Coop USEP Saint Paul

- Le comité directeur est composé de
 - 6 parents d'élèves élus
 - 6 enfants élus au conseil des enfants
 - 6 enseignants.
- A l'intérieur de la coop-USEP, existe une coop des enfants gérée par les enfants (élus au conseil des enfants)
- Au 31 aout 2017, la coop des enfants possédait 255,24 € de crédit.

Bureau de la coop USEP

- Président (e): Michel REBERAT
- Vices- présidentes : Ludivine DELSUC, Lucie LAMBERT
- Trésorière : Emmanuelle BRISSARD
- Trésorières adjointes : Sandrine CANY, Manon DUBOIS
- Secrétaire : Fabien MARTIN
- Secrétaires adjointes : Sabine SOIRAT

Le bilan comptable commence au 1^{er} septembre et se termine au 31 aout de chaque année

Constat pour 2016/2017

Les dépenses sont en baisse de 1260 €, les recettes sont en baisse de 4500 € par rapport à l'année précédente. Les comptes de l'exercice 2016/2017 de la COOP USEP SAINT PAUL présente un **déficit de 3036,31€**.

En début septembre, la Marelle a fait un don exceptionnel de 2000 € (intégré dans les comptes de l'année 2017/2018). En plus, la Marelle a effectué son don habituel de 10 € par enfant soit 1260 €

Question d'un parent :

Plants de légumes et fleurs : réitère-t-on l'expérience ? Si oui nous pouvons organiser les commandes plus tôt dans l'année.

L'an dernier, Les plants étaient de qualité mais vendus par lots. Les commandes pourront être passées plus tôt, avant les vacances de printemps, pour une réception au début mai. Toutefois, le directeur informe que le contrat d'Emilie Laplaud qui aide le directeur se termine début avril et qu'il n'est pas certain que ce contrat soit renouvelé. Emilie Laplaud apportant une aide colossale, sans elle, le fonctionnement sera perturbé.

Informations diverses :

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Rentrée des élèves : lundi 4 septembre 2017

Toussaint : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017

Noël : du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2018

Hiver : du samedi 10 février au lundi 26 février 2018

Printemps : du samedi 7 avril au lundi 23 avril 2018

Ascension : pas de pont prévu actuellement

Été : samedi 7 juillet au soir

Le directeur rappelle le cas particulier de la semaine de **l'Ascension** :

Lundi 7 mai: classe - Mardi 8 mai : férié - Mercredi 9 mai : classe - jeudi 10 mai : férié ; Vendredi 11 mai : classe

Autres informations

- 4 AVS Armelle Bourgeois jusqu'au 31/12 en attendant le retour de Karine Lassene
- EVS : contrat d'Emilie Laplaud reconduit in extremis jusqu'au 1 avril 2018.
- 5 stagiaires en Licence se préparant au concours de professeur des écoles, seront présents de novembre à avril, les jeudis matins dans les classes de Nadège Martinez et Michel Rebérat

Fête de Noël : la fête de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre à 20H, à la salle des fêtes.

Questions des parents

Les poux : Suite aux nombreux épisodes de poux n'y a-t-il pas des moyens à envisager en complément du mot d'information déjà diffusé ?

- *Distribution de brochures d'informations ?*
- *Organisation de réunion d'informations ?*
- *« Entretien » avec les parents concernés ?*

Des brochures d'informations pourront être diffusées mais seront-elles lues par les personnes les plus concernées ? De même, des réunions publiques ne toucheront probablement pas le public concerné. Si besoin, des entretiens avec les familles pourront être organisés dans le cadre d'un protocole prévu par la loi. Toutefois il faut être prudent ; ne pas faire de stigmatisation ou de discrimination. Monsieur l'Inspecteur s'est proposé pour faire remonter à l'école les initiatives déjà mises en place dans d'autres écoles.

Photographe scolaire : Les représentants des parents d'élèves ont été interrogés et ont souhaité garder le même photographe que les années précédentes.

Agenda de l'année et projets

Dans le cadre du projet d'école

Arts et culture :

Spectacles JMF :

- 3 spectacles proposés cette année :
 - 9 octobre : Super Ordinaire. PS-MS-GS-CE1-CE2
 - 26 janvier : Origine Orient...Du CP au CM2
 - 15 mars : Retour vers le bitume:
 - Le coût d'un concert est d'environ 1250 € soit 4 €/enfant sauf pour Origine Orient : 4,50 €
- Financement : Proposition : participation des familles 2€ par concert, le reste pris en charge par la COOP.
- La délégation JMF de saint Paul a pour présidente Nadège Martinez et une nouvelle trésorière Karine Martin.

Visites Musées :

- 30 novembre musée Sabourdy à Vicq Sur Breuilh pour les maternelles.
- 11 décembre musée des beaux arts pour les classes de Madame Brissard et Monsieur Martin

Projet Fresque :

Question des parents : *Quel sera le rôle des enfants dans la réalisation de la fresque ?*

Avant la venue de l'artiste Sémao Lao

- Art : réalisation d'autoportrait au fusain en s'aidant de photo, de logiciel de retouche photo.
- Langue : lecture de portraits et description de portraits, et réalisation de portraits en rédaction
- Art : Réalisation de portraits à la manière de différents artistes.
- Prise des photos par les enfants de portraits d'élèves dans la cour de l'école.
- Choix des portraits d'enfants retenus.
- Etude des portraits réalisés par Sema Lao - Réalisation d'un portrait à la manière de Séma Lao.
- **Avec l'artiste :** Réalisation de l'œuvre par petits groupes d'élèves. Apprendre à utiliser les bombes aérosols, s'appliquer, créer
- Choix du mur. Après avis des techniciens, le mur vert envisagé pour la fresque n'est pas en état. Le choix se porte désormais sur le mur situé à droite de l'entrée du hall.
- **Financement du projet fresque :**
 - Un financement participatif sur la plateforme Ulule est en cours et se terminera le 9 décembre : Au 6 novembre, 570 € ont été versés sur les 1200 € recherchés
 - Un projet a été déposé à la DRAC et une demande de subvention de 1250 € a été sollicitée
 - Le plan de financement prévoit que la municipalité pourrait contribuer à hauteur de 250 €.

Activités physiques et sportives

Rencontres proposées par l'USEP

- 16 octobre : Jeux traditionnels : CP-CE1-CE2 (Saint Paul)
- 14 novembre → cross à Saint Paul (580 inscrits – 11 écoles)
- 18 janvier : jeux d'opposition CP-CE1-CE2 à Pierre-Buffière
- Aventures motrices pour les maternelles en Janvier ou février
- Ekiden en mars avril (CP / CE1/ CE2)
- Randonnée Autour des contes (Maternelle)
- Athlétisme CM1/CM2 en mai juin

Rencontres Sportives Hors temps scolaire organisées par l'USEP

→ **Calendrier provisoire :**

- Me. 6 décembre: Cross départemental à Séreilhac
- Entre le 12 et 28 janvier : Handball à Boisseuil 15h-19h
- Mardi 6 février : Tennis de table à Limoges 15h-19h
- Semaine du 3 au 6 avril : Basket Condat 15h-19h
- Sa. 2 juin : la Limousine USEP à Panazol 7h30-12h
- Ma. 19 juin : Athlétisme à Beaublanc.(13H-18H30)
- Eventuellement : multisports Saint Pardoux samedi 16 juin

• **Projet natation**

- 10 séances les mercredis matin (septembre à novembre) pour les classes de Messieurs Martin et Rebérat
- 10 séances les mardis après-midis (avril à juin) pour les classes de Mesdames Brissard et Stienne-Amory
- Remerciement aux personnes agréées pour aider à l'encadrement. (Madame Charet, Messieurs Boutin, Desroches, Grandjean, Lambert, Lemarchand).

Sciences

- Réalisation de carrés de jardins
- Apprendre à connaître la vie des amphibiens (avec Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) : le 3 avril
- Participer à des ateliers sciences avec Récréasciences (3 classes)
- Manipuler des robots OZOBOT avec le soutien de l'Equipe TICE (classe des CE1/CE2)
- Participer à la semaine du goût en découvrant de nouveaux aliments, en préparant pour les autres, en visitant les Halles de Limoges. (MS-GS et classe de Mme Brissard)
- Projet alimentation maternelles : réalisation de plats pour l'ensemble de l'école

A propos de l'alimentation, madame la Maire informe le conseil que la municipalité introduit peu à peu des aliments bio locaux dans l'alimentation des enfants (lentilles et pois cassés, œufs, fruits et compotes).

Autres projets

Classe de découverte Sortie scolaire avec nuitée.

Classe de découverte MS/GS et CM1/CM2 à Meschers du 25 au 27 juin 2018

Coût :

- Hébergement : 4448 €
- Transport : 1380€
- Activités char à voile : 14€/enfant/séance, soit 336€ la séance
- *Total : 6164 € ou 6500 € (si 2 séances de chars à voile)
- *Coût de revient par enfant de maternelle : 140€
- *Coût par enfant de CM : 154€ (si 1 séance) ou 168 € (si 2 séances)

Financement :

- Conseil départemental : le conseil départemental attribue une petite subvention car le centre de Meschers est un centre départemental. aide attendue 250 € environ
- Municipalité de Saint Paul : Le directeur sollicite une subvention de 20€ par enfant, identique à celle versée au collège pour les voyages en France. La demande n'est pas acceptée par la municipalité en raison des baisses de dotations budgétaires. Madame La maire informe le conseil que l'enveloppe transport pour les sorties pédagogiques a été augmentée de 250 € en 2017.
- Coop : La Coop participera au financement mais pas à la même hauteur que celle de l'an dernier (2511€) en raison du déficit important de l'année dernière.
- Famille : Les familles ont été sondées quant à l'organisation d'une classe de découverte, en envisageant une sollicitation financière comprise entre 70 et 100 € par enfant.

Projet Parlement des enfants :

La classe de CM1/CM2 a proposé sa candidature pour participer à l'opération parlement des enfants et être la classe représentante de la 2^{ème} circonscription de la Haute Vienne. Les choix des classes auront lieu au cours du mois de novembre.

Commémoration / inauguration :

- 11 novembre : les enfants de CM participeront à la commémoration aux monuments aux morts.
- 18 novembre : 11 enfants de CM ont accepté de chanter le chant de la libération ou chant du camp de Saint Paul, lors de l'inauguration de la semaine de l'histoire à Feytiat.

Les APC : activités pédagogiques complémentaires

- Chaque enseignant encadre 36 h d'APC en petits groupes dans l'année.
- Karine Martin : le jeudi de 16H à 16H30, vendredi de 15h30 à 16h00
- Nadège Martinez : le lundi de 16h à 16H45, le jeudi de 16H à 16H30
- Emmanuelle Brissard: le lundi de 16h à 16H30, le jeudi de 16H à 16H30
- Séverine Stienne Amory : le lundi 16H à 16H30 (mi temps), et Cédric Pusset, le vendredi de 15H30 à 16H30 (au cours du premier trimestre)
- Fabien Martin : le vendredi de 15h30 à 16h30
- Les directeurs d'école de plus de 4 classes sont déchargés des APC.
- Les élèves de la classe du directeur bénéficieront des APC de la façon suivante: 9 h effectuées le mardi de 16h à 17H, par Christophe Brunot et 4 h par chacun des enseignants de l'école.

Certains enfants ne peuvent bénéficier d'ateliers proposés par la municipalité car ils sont pris par les activités pédagogiques complémentaires.

Les ateliers périscolaires proposés par la municipalité

Septembre - Octobre 2017

Ateliers Période 1	Jours - horaires	Qui ?
Cirque	Vendredi 15h30 – 17h	A partir du CE1
Football	Vendredi 15h30 – 16h30	A partir du CP
Pétanque	Vendredi 15h30 – 16h30	A partir du CE1
Randonnée	Vendredi 15h30 - 16h30	GS/CP
Balade – Jeux	Vendredi 15h30 – 16h30	PS/MS/GS
Etudes surveillées	Lundi – Jeudi 16h30 - 17h	CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Novembre – décembre 2017

Ateliers Période 2	Jours – horaires	Qui ?
Eveil Corporel	Vendredi 15h30 – 16h30	maternelles + CP
Patchwork	Jeudi 16H15 -17h30	A partir du CE1
cuisine	Vendredi 15h30 – 16h30	Cp au CM2
Ping Pong	Vendredi 15h30 – 16h30	CE1 au CM2
Etudes surveillées	Lundi – jeudi : 16h30 – 17h	CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Remerciement aux bénévoles qui interviennent pour animer les différents ateliers. Des animations sont également effectuées par des animateurs extérieurs rémunérés. Des activités cirque – cuir – baseball seront proposées dans les prochaines périodes.

Question des parents : *Les subventions communales concernant les Nouveaux Ateliers Périscolaires seront arrêtées en 2019. Quel est l'avenir de ce temps pour les élèves ?*

Lors du précédent conseil d'école, nous avons évoqué le changement des rythmes scolaires. Nous souhaitons réaliser conjointement (école, mairie, parents d'élèves) un document d'information permettant aux parents de « choisir » par sondage le rythme scolaire. Qu'en est-il ?

Madame La Maire informe que le fonds est pérennisé pour 2018 et que le souhait du ministre est de ne pas l'arrêter durant le quinquennat, notamment pour les écoles qui travaillent sur le rythme de la semaine de 4 jours et demi.

Si les financements sont pérennisés, la municipalité est favorable à l'organisation actuelle avec le maintien de la semaine de 4 jours et demi.

Les enseignants ne sont pas demandeurs d'un changement de rythme scolaire et ne souhaitent donc pas être à l'origine d'un questionnaire adressé aux parents

Monsieur l'Inspecteur rappelle que la semaine de 4 jours et demi est la semaine légale. La semaine de 4 jours est une dérogation accordée quand l'organisation précédente ne fonctionnait pas. A la fin de l'année scolaire, il y a eu beaucoup de précipitations dans certaines communes. Il est important de penser aux rythmes des enfants, sachant qu'étant donné que la pause méridienne doit être d'1h30 au minimum, les séances d'APC ne sont donc pas possibles durant la pause méridienne.

Plan particulier de Mise en sureté

Les parents d'élèves remercient Mr Rebérat pour sa communication via mail concernant l'alerte intrusion.

Questions de parents et réponses :

Malgré l'interdiction donnée aux élèves d'utiliser l'escalier métallique, il nous semble néanmoins être une source de danger potentielle.

Serait-il envisageable de mettre un portillon de sécurité en haut et bas de cet escalier ?

Le directeur répond que l'interdiction d'emprunter l'escalier est parfaitement respectée par les enfants, que cet escalier est seulement utilisé par les adultes pour gagner du temps et qu'il lui semble inutile d'engager des frais.

Garderie du soir

- * *Il a été remarqué que le portillon vert n'était pas fermé à clé. Qu'en est-il ? Qui dispose des clés ? Enseignants, personnel communal pour l'arrivée et le départ en bus des élèves ?*

Les enseignants possèdent une clé chacun du portillon. Le problème constaté par les parents devrait être résolu puisque l'AVS qui passait là le soir, passera désormais par l'entrée principale.

- * Lors de la garderie du soir, l'accès à l'école reste libre quand les enfants sont dans les cours de récréation. Pouvons-nous avoir le détail de l'organisation de la garderie (planning des employées communales présentes sur ce temps) pour savoir comment est organisée la surveillance de l'entrée ?

- * Madame Pachaud a informé le personnel que la porte d'entrée doit rester fermée à clé. En attente d'un devis de système sonore extérieur, les parents sont invités par un écriteau à la porte à appeler le numéro de la garderie, un téléphone mobile étant dans les poches de l'employée communale qui fait la surveillance .
- * Sandrine Coussy pense qu'il n'est pas possible qu'un adulte qui surveille soit constamment proche de l'entrée pour voir si des parents arrivent et fait remarquer qu'il y a quelques années, le portail de l'école ne fermait pas et que les enfants ne sortaient pas.

Parking :

Maintenant que les travaux de l'école sont terminés, qu'en est-il de l'aménagement du parking ? Des barrières avaient été placées l'an dernier pour protéger un espace de cheminement piéton, elles n'y sont plus aujourd'hui. Peut-on en remettre avant d'éventuels travaux ?

Les travaux seront effectués pendant l'année par les employés communaux. Les barrières ne seront pas remises car elles étaient constamment déplacées et devaient être remises en place quotidiennement.

Centre de loisirs du mercredi après-midi

Peut-on rappeler le contexte qui a permis d'aboutir au rapprochement entre les élèves de l'école de St-Paul et le centre de loisirs de St Hilaire ? Peut-on « revoir » le prix de la journée de garde ? N'y a-t-il pas un centre de loisirs à la Geneytouse ?

- Le directeur rappelle l'origine de la situation. Avant 2011, Saint Paul faisait partie de la communauté de communes de Briançonnais et a été une des 3 communes à l'origine de ce centre. Depuis 2011, Saint Paul fait partie de la communauté de communes de Noblat. En 2013, lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi), il a fallu organiser le transport des enfants vers un centre de loisirs.
- Madame la Maire complète l'information en précisant qu'en 2014, la mairie avait organisé une réunion avec les centres de loisirs et la municipalité de Saint-Bonnet qui a le même souci. La municipalité peut prendre en charge une partie du transport de l'aller vers un centre de loisirs, mais pas deux. Malgré la différence de coût entre le centre de loisirs de Saint Hilaire et le centre de Noblat, les parents avaient choisi de rester sur Saint Hilaire car c'est plus facile pour eux de récupérer leur enfant. En 2014, l'antenne de la Geneytouse avait été ouverte car il y avait beaucoup d'enfants concernés. Elle est désormais fermée.

N. B- Une autre question de parents est parvenue au directeur après le départ en vacances. Elle concerne la fête de l'école. Cette question est parvenue aux représentants des parents d'élèves après leur réunion préparatoire au conseil d'école. Cette question mérite réflexion et échange, notamment entre les enseignants et la Marelle. Une réponse ultérieure sera apportée probablement par la Marelle qui est l'organisateur de la fête de l'école.

N.B –Une dernière question non prévue est survenue en fin de conseil d'école concernant le problème de sortie des classes. Le directeur envisage de traiter ce point lors du prochain conseil d'école.

. Michel REBERAT
Directeur d'école

Fabien Martin
secrétaire de séance

Hélène Buthaud
secrétaire de séance